

HISTOIRE

Pierre Olivier Humez, 19^{ème} Maire

Pierre Humez est né le 24 mars 1869 à Aniche, rue d'Abscon, il est baptisé le 28 par le vicaire Glorieux, fils d'Ernest François Humez, verrier et Marie Antoinette André. Il se marie le 18 mai 1894 à Aniche avec Marie Alcide Delannoy, native de Fenain dont la profession est lingère. Leur mariage religieux se déroule le 19 mai par le vicaire Flament. Le couple n'aura pas d'enfants.

De 1901 à 1911, il est verrier à St Martin, il habite rue Delhaye (aujourd'hui rue Delestrait). Il sera élu maire le 30 novembre 1919 et restera en poste jusqu'en 1925. Son épouse décède le 11 novembre 1926, rue Jean-Jaurès, âgée seulement de 56 ans.

À cette époque, il est journalier. Il part ensuite travailler dans une aciérie à Denain puis une sucrerie à Ham. Il revient ensuite rue Buisson.

Il décède le 2 janvier 1962 à l'hospice de Somain, âgé de 93 ans. Il était président des vieux travailleurs. Ses funérailles civiles eurent lieu le 3 janvier 1962.



À NOTER

Vente Cantine et Périscolaire (15 repas/enfant pour le mois de janvier 2019)

La vente aura lieu jusqu'au vendredi 14 décembre inclus uniquement le matin de 8h45 à 11h30 et le samedi 08 décembre de 8h45 à 11h30. Pour le paiement en ligne, envoyer un mail à paiementenligne-aniche@orange.fr du 03 au 09 décembre inclus afin de préciser vos besoins pour chaque enfant (nom et prénom de l'enfant, école et jours exacts de repas). Le règlement sera à effectuer sous 24h en ligne.

► Concours des maisons et façades illuminées

Le Service Fêtes & Cérémonies organise un concours de maisons illuminées à l'occasion des fêtes de fin d'année. Le jury passera les jeudi 27 et vendredi 28 décembre entre 18h et 20h pour juger les plus belles réalisations. Inscriptions obligatoires du 7 au 21 décembre, dernier délai, au Service Fêtes & Cérémonies du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ou par mail à jocelyne.aniche@wanadoo.fr.

► Exposition de crèches du monde entier

La paroisse Saint-Laurent et le relais paroissial organisent une exposition de crèches de France et du monde entier dans l'église Saint-Martin le samedi 8 décembre de 14h30 à 18h. Des ateliers de Noël seront mis en place pour les enfants qui auront droit à un goûter mais aussi à la visite de Saint-Nicolas. L'entrée est gratuite. Venez nombreux.

► Concours de dessins de Noël

Tu sais dessiner ? Alors participe au concours de dessins organisé par la médiathèque Norbert-Ségarde dans le cadre des festivités de Noël. Tu as jusqu'au mercredi 19 décembre pour remettre ton plus beau dessin. Une remise de prix sera effectuée par le Maire samedi 22 décembre à 10h récompensant les 3 plus beaux dessins.

► Marché de Noël à Maastricht

Le club des supporters du SCA « Allez les Tigres » vous propose samedi 15 décembre de visiter le Marché de Noël de Maastricht. Départ du collège Théodore-Monod à 7h - Retour de Maastricht à 19h30. Carte d'identité obligatoire. Réservation avant le 8 décembre. Le prix du voyage est fixé à 25€ par personne. Renseignements au 06 25 07 80 88 et 06 63 59 44 45.

► Spectacle de Noël

Un spectacle de Noël, intitulé « Contes de Noël et d'Hiver » et interprété par la Compagnie « Le Tambour Sorcier », aura lieu à la Médiathèque Norbert-Ségarde mercredi 12 décembre à 16h. Ouvert à tous publics à partir de 7 ans. L'entrée est gratuite.

► Venez fêter Noël à l'EVS

L'Espace de Vie Sociale LEPHARE vous invite à venir fêter Noël samedi 15 décembre 2018 à partir de 13h30. Diverses animations seront proposées comme la création de cartes et de bottes de Noël, le maquillage de Noël, un concert du Choeur à Douai (contes musical pour petits et grands avec un départ en bus gratuit à 16h30) ou encore la venue du Père Noël et le goûter de Noël de 15h30 à 16h30. Renseignements et inscription à l'accueil de l'EVS, 16 rue Gambetta ou au 03 27 87 89 11.

► Marché de Noël

Le Secours Populaire organise son premier Marché de Noël le samedi 15 décembre de 10h à 16h à l'ancienne école des filles Maxime-Quévy sur le Bd Drion. Tous les dons permettront de financer l'achat de cadeaux de Noël pour les enfants. Venez nombreux. L'entrée est gratuite.

► Venez marcher à votre rythme au profit du Téléthon

L'association du Quartier Berrioz organise le samedi 8 décembre 2018 une marche au profit du Téléthon. Venez nombreux ! Le rendez-vous est fixé à 10h à l'Esplanade Charles-de-Gaulle. Une participation de 2€ minimum vous sera demandée. En récompense, le verre de l'amitié vous sera offert à la salle Kopperre.

► Volley-ball UFOLEP

Un Championnat UFOLEP Masculins aura lieu dimanche 9 décembre à la salle Léo-Lagrange avec à 10h30 VLCA/ASE - Vendegnies.

► Résultat du SCA

Séniors A - Gauchies : 1 - 1, Montigny - Séniors B : 1 - 5, Orchies - U18 : 2 - 3, U16 - Marly : 0 - 14, Sin le Noble - U13 : 1 - 8.

► Calendrier du SCA

Sam. 8 déc. : U13 - St Amand à 14h, Auchy - U13 à 14h, U18 - Orchies à 15h30 (Coupe Allard)
Dim. 9 déc. : Séniors B - Pont Fliers à 14h30.

Gagnez 1 Twingo pour 1€ !



Dans le cadre du Marché de Noël, une tombola est organisée par l'Union des Commerçants et Artisans Anichoises avec pour lot une twingo flambant neuve à gagner ! Les tickets de tombola seront disponibles chez vos commerçants jusqu'au samedi 8 décembre. Le tirage au sort s'effectuera à la salle Claudine-Normand le dimanche 9 décembre à 18h. La présence du gagnant est obligatoire.



À l'affiche, cette semaine !

Le Jeu

Un Homme Pressé

Millenium : Ce qui ne me tue pas

Le programme mensuel du cinéma est visible dans la rubrique "Loisirs - Culture - Cinéma" sur le site internet de la ville : www.aniche.fr.



Aniche Actu N°45

du 03 décembre au 09 décembre 2018

www.aniche.fr

Directeur de publication : Marc Hémez

ACTUALITÉS

Le nouveau oui de Michel et Henriette

Ce samedi matin, dans la salle des mariages, le Maire Marc Hémez, entouré de quelques adjoints et conseillers municipaux, a reçu le couple Zeller-Boivin pour un événement particulier, leurs Noces d'Or.

Avant de relire l'acte de mariage dressé il y a cinquante ans à Aniche par le maire de l'époque François Longelin, le premier magistrat de la ville a rappelé brièvement la vie de ce couple sympathique.

Michel Zeller est né le 26 juin 1949 à Somain, il est tout d'abord ouvrier-verrier à la verrerie d'en Bas puis à Sovirel, il prendra ensuite la gérance d'un magasin de papier peint « Foucray » qu'il gère avec son épouse. Ensemble, ils s'occuperont des succursales de ce magasin à Billy-Montigny puis Douai. L'enseigne mise en liquidation en 1975, les époux reprendront un magasin de sport à Somain en 1991 puis une entreprise de bâtiment avant de prendre une retraite méritée en 2014. Henriette, son épouse, est née le 19 septembre 1947 à Somain, elle a toujours suivi son mari comme collaboratrice, elle terminera son activité comme assistante maternelle. Le couple a eu deux enfants, Cathy et Mickaël qui leur donneront cinq petits-enfants.



Michel a pratiqué le football au SCA mais aussi en corporatif à Sovirel, très bon sportif, il a participé quatre fois à la course cycliste Paris-Roubaix amateur et Paris-Hardelot. Ensemble, ils profitent aujourd'hui de leur paisible retraite entourés par leurs enfants et petits-enfants.

Michel a pratiqué le football au SCA mais aussi en corporatif à Sovirel, très bon sportif, il a participé quatre fois à la course cycliste Paris-Roubaix amateur et Paris-Hardelot. Ensemble, ils profitent aujourd'hui de leur paisible retraite entourés par leurs enfants et petits-enfants.

Ce samedi, le Père Noël était « Jazzy »

Le public venu très nombreux a pu assister à un super concert donné par l'ensemble « Tea For Two Big Band » à la salle Claudine-Normand ce samedi 1er décembre. L'Adjoint à la Culture Xavier Bartoszek a présenté cette formation dont la réputation dans le domaine du jazz n'est plus à contester. Le thème choisi pour cette soirée musicale était « Le Père Noël Jazzy ». Pour la circonstance, les musiciens avaient revêtu non pas leurs gilets jaunes mais leurs bonnets rouges et verts. Une belle prestation qui s'est terminée très tard sur des airs de Duke Ellington, Glenn Miller, Gershwin, Count Basie et bien d'autres.



Le SCA a remercié ses partenaires

Petite réception ce vendredi 23 novembre au club house du Sporting, rassemblant les partenaires : commerçants, artisans, chefs d'entreprises et bien sûr la municipalité, 1^{er} partenaire du club, représentée par le Maire Marc Hémez et les adjoints Georges Lemoine, Michel Fleurquin, Jessica Tanca et Xavier Bartoszek.

Le président Patrick Baszinski a souhaité la bienvenue aux nouveaux partenaires, un moment convivial où le président a souligné la contribution des sponsors mais aussi des deux clubs de supporters pour l'équilibre et la vitalité du club dont les résultats sont satisfaisants cette année.



C'était l'occasion pour lui de donner quelques prochains rendez-vous :

- samedi 8 décembre : plateau débutants de 6 à 9 ans salle Léo-Lagrange,
- samedi 22 et dimanche 23 décembre : deux tournois U11 et U13 salle Pierre-de-Coubertin,
- dimanche 20 janvier 2019 avec la galette des rois au club-house.

Il est revenu sur cette saison qui s'annonce prometteuse pour plusieurs raisons : le nombre d'inscriptions en augmentation surtout chez les jeunes, les deux équipes de séniors qui occupent un beau classement et envisagent désormais la montée pour la fin de saison.



Médecin de garde : 03 20 33 20 33 / Pharmacie de garde : 08 25 74 20 30 ou www.servigarde.fr.

ACTUALITÉS

La Pétanque Anichoise se porte bien !



La Pétanque Anichoise a tenu son assemblée générale dimanche 2 décembre à la salle Louis Pol. Après avoir accueilli les membres, le président Jean-Michel Bourghelle a salué la présence de Michel Fleurquin, Adjoint aux Sports, représentant le Maire excusé. La Pétanque Anichoise compte 105 licenciés qui ont porté haut les couleurs de notre ville lors des compétitions locales, régionales et même nationales. L'équipe de D1 termine à la 3^{ème} place du championnat, les deux équipes de D3 finissent à la 2^{ème} place de leur poule, l'équipe vétérans prend la 5^{ème} place et les féminines la 6^{ème} place. Le président a tenu à remercier la municipalité pour son aide bienveillante, les sponsors du club et les bénévoles qui concourent à la bonne marche de l'association, il a également mis en exergue l'amitié et la convivialité qui règnent au sein de la pétanque Anichoise et a souhaité à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

163 gymnastes rassemblées pour le concours de GRS

Dimanche 18 novembre, salle Pierre de Coubertin, 163 gymnastes ont fait le déplacement pour les départementaux individuels de Gymnastique Rythmique et Sportive UFOLEP, plus de 50 juges étaient présentes pour noter au mieux les différentes catégories. 33 gymnastes sont montées sur le podium. Elles étaient bien accompagnées puisque le joli ballon aux couleurs de la médaille, offert par le club organisateur, venait apporter une touche de couleur supplémentaire aux tenues déjà bien colorées ! 7 gymnastes anichoises étaient engagées lors de cette compétition, 5 sont allées en finale régionale le 2 décembre à Caudry. Célia Gentot a tiré son épingle du jeu en obtenant la médaille d'argent dans la catégorie excellence 13-14 ans.



Qu'est-ce que le bon Rap ?

C'est une journée particulière, totalement dédiée au rap qui a été organisée par l'association « Soleil Levant Réalisation » dimanche 25 novembre avec l'appui de la municipalité, le Service Culturel de la ville, l'Office Municipal Culturel Anichois et l'Association Festive et Cinématographique Anichoise. La manifestation a débuté par la projection à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati du film documentaire « Qu'est-ce que le bon Rap » réalisé par Laurent Carlier sur ses propres deniers, en présence d'Alain Bruneel, député et Jean-Claude Denis, adjoint au Maire. Ce dernier s'est montré très enthousiaste devant la



proposition de Laurent Carlier de faire entrer le Rap dans les écoles primaires afin de permettre aux enfants d'apprécier la langue française et les beaux textes. Le public a pu suivre un concert de qualité avec les prestations, à la salle Louis-Pol, des sept groupes ou rappers identifiés dans le film. Félicitations à Laurent Carlier et à toute son équipe pour ce bel après-musical.

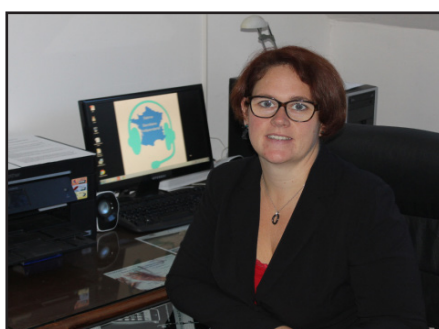
« Feuilles et Fleurs », deux passionnés à votre service

Les portes ouvertes organisées le week-end dernier au magasin « Feuilles et Fleurs » au 17 rue Patoux ont connu un franc succès ! Franck Barbet et Stéphane Quellien ont rivalisé d'imagination et de créativité pour réaliser un décor raffiné. Les compositions florales, l'accueil et les conseils avisés ont enthousiasmé la clientèle qui n'a pas boudé son plaisir. C'était Noël avant l'heure et de bonnes idées de cadeaux pour les fêtes de fin d'année, accessibles à toutes les bourses.



PORTRAIT DE LA SEMAINE

Sabine Obert a créé son entreprise de secrétariat



Sabine Obert, jeune auto-entrepreneur de 29 ans, s'est installée sur Aniche comme secrétaire indépendante. Avec un cursus administratif et une expérience professionnelle diversifiée (chargée de clientèle, secrétaire administrative, assistante médico-administrative), elle propose différentes prestations administratives. Son activité s'adresse tant aux professions libérales qu'aux artisans, étudiants et particuliers : relance des organismes payeurs, gestion des factures et aide à la préparation des pièces comptables, suivi des devis, écriture et mise en forme de mémoires, thèses... Sabine est disponible pour répondre à toutes vos questions ou demande

de devis soit par téléphone au 06 69 44 97 39, soit par mail à sab.obsecretariat@gmail.com. Vous pouvez également retrouver des informations sur son site internet : www.secretaireindependante-nord.fr.

Pour ceux qui seraient intéressés, ils pourront retrouver certaines dispositions réglementaires dans le domaine administratif (impôts sur le revenu prélevement à la source, loi PACTE...) sur sa page Facebook : [Sabsecretariat](https://www.facebook.com/Sabsecretariat).

ASSOCIATIONS

Venez travailler le bois avec l'Atelier Menuiserie



Une nouvelle association s'est créée à Aniche. Le club est pourtant fort ancien, puisqu'il date de l'époque des mines et fut durant de longues années une section du CACSA avec à sa tête, Alexis Mutte.

L'Atelier Menuiserie, c'est son nom, accueille toutes les personnes désireuses de travailler le bois. Le principe est simple : une fois inscrit, chacun vient avec son projet de meubles, jouets, objets divers. Pour le président Léon Lefebvre, « pas besoin de connaissances particulières. L'équipe de bénévoles se charge de vous mettre le pied à l'étrier pour concevoir ce que vous voulez créer. Un stock de bois est même à votre disposition. L'Atelier Menuiserie, c'est un noyau dur d'une quinzaine de personnes, toutes passionnées et assidues. Il se situe dans l'ancienne salle des sports Fontaine, au fond de la cour des services techniques, rue Jean-Jaurès. L'atelier est bien équipé avec des machines parfois anciennes mais qui fonctionnent toujours très bien ».

À son rythme, chacun partage toupie, raboteuse, dégauchisseuse, scie à format ainsi que les petits outils indispensables au travail du bois pour fabriquer des objets personnels ou venir en aide gracieusement aux associations (comme un podium pour le club de gymnastique).

Alors si l'envie vous prend de fabriquer une étagère, un meuble, un châssis, vous pouvez toujours frapper à la porte du club où vous serez accueillis à bras ouverts.

À noter que la cotisation n'est que de 30€ par an et que les conseils sont gratuits. Le club est ouvert du mardi au vendredi de 16h à 19h. Pour tous renseignements, contactez le responsable Léon Lefebvre au 06 28 39 61 74.

ANNONCES

1^{er} Marché de Noël au Clos des Arums

Le Béguinage « Le Clos des Arums » organise son 1^{er} Marché de Noël les jeudi 13 et vendredi 14 décembre de 13h30 à 17h30 à la salle de convivialité du Béguinage, rue Henri Laisne, place Jean Foulon.

À cette occasion, seront proposés les objets confectionnés par les résidents : couronnes de Noël, bûches, sapins, étoiles...

Les visiteurs pourront également déguster les pâtisseries réalisées par la « section domicile » du Lycée des Métiers Pierre-Joseph Laurent d'Aniche.

Ouvert à tous. L'entrée est libre.



Tout le monde se bouge pour le Téléthon !

Dans notre ville, la solidarité n'est pas un vain mot et, cette année encore, les Anichois se mobilisent pour le Téléthon qui s'articule en 3 axes et un temps fort :

Sportif

Mobilisation des associations locales soit lors du temps fort du 15 décembre, ou en interne par la récolte de fonds. (Ventes diverses, loto, ...)

Scolaire

Mise en place de relais sportifs dans les 3 écoles primaires les 11, 13 et 14 décembre

Séniors

Mobilisation des résidents de la Sérénité, du Béguinage du Clos des Arums et des Fourmis de Kopierre par la réalisation d'écharpes à vendre le jour de la manifestation ainsi que la confection d'une écharpe pour notre géant local

Temps fort

du 15 décembre de 14h à 17h à la salle Pierre de Coubertin
Relais sportif pour parcourir le plus de kilomètres possible (course à pied, trottinette, karts à pédales, marche avec départ à 15h, fitness, aérobic, escrime, stand maquillage, jeux de plateaux et ventes d'écharpes).

Partenaires :

Municipalité, OMS, les clubs sportifs (athlétisme, 24 fitform, escrime, Lovely Roller, Volley, Basket), les associations locales (Supporters du SCA, Porte Epique, Fourmis de Kopierre), les écoles primaires, l'Espace de Vie Sociale LEPHARE, la Sérénité, le béguinage du Clos des Arums.



Téléthon

